

MSR41 TAUX D'INSERTION

Carte d'identité de l'indicateur (1)

PROGRAMME ET/OU COMPLÉMENT	CP 2021-2027	
OBJECTIF(S) SPÉCIFIQUE(S)	1.6	Soutenir des investissements qui contribuent à la réalisation des objectifs de la plateforme "Technologies stratégiques pour l'Europe" (STEP)
	4.2	Améliorer l'égalité d'accès à des services inclusifs et de qualité dans l'éducation, la formation et l'apprentissage tout au long de la vie grâce au développement d'infrastructures accessibles, notamment en favorisant la résilience dans le domaine de l'enseignement et de la formation à distance et en ligne
MESURE(S)	14	Infrastructures et équipements de pointe pour la formation professionnelle et l'Enseignement supérieur et universitaire
	25	Infrastructures et équipements de pointe pour la formation dans les technologies

Carte d'identité de l'indicateur (2)

INTITULÉ CALISTA	TAUX D'INSERTION
UNITÉ DE MESURE	%
CONSTITUE L'AGRÉGATION DE SOUS-INDICATEURS	S.O.

	stratégiques pour l'Europe (STEP)
CATÉGORIE/TYPE	Indicateur de résultat
ZONE(S) CONSIDÉRÉE(S)	Moins développée En transition Plus développée
UTILISÉ DANS FTJ	NON
INDICATEUR CE	NON

EST UN SOUS-INDICATEUR (SUBSET)	S.O.
INTERDÉPENDANCE AVEC UN AUTRE INDICATEUR	S.O.
CARACTÈRE FIGÉ/ÉVOLUTIF	Evolutif

Description et quantification de l'indicateur

DÉFINITION	Le taux d'insertion est le rapport entre le nombre de personnes formées insérées au moins un jour à l'emploi et le nombre total de personnes inscrites aux formations. Le calcul de ce taux porte sur une période d'observation de six mois après la première inscription.
MÉTHODE DE CALCUL	<u>Valeur et année de référence</u> : correspond à la valeur de l'indicateur de résultat au début de la période de programmation, à une année précise. Elle doit permettre de représenter l'évolution visée depuis la valeur de référence vers l'objectif fixé pour l'indicateur. Pour cet indicateur, une valeur de référence, prise à une année de référence, doit être définie.
	<u>Objectif 2029</u> : estimation du taux d'insertion au 31/12/2029
	<u>Calcul du réalisé une fois le projet sélectionné</u> : comptabilisation du taux d'insertion depuis le début du projet jusqu'à la date de rapportage
	<u>Points d'attention</u> : • Pas de cumul car il s'agit d'un taux. • Il est possible que le taux diminue certaines années.
SOURCE DE COLLECTE DES DONNÉES	Porteurs de projets/bénéficiaires directs
FREQUENCE DE COLLECTE DES DONNEES	Semestrielle